



DELIB_2025_15
Classification 7.10

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Présents : 9
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0

Envoyé en préfecture le 16/06/2025
Reçu en préfecture le 16/06/2025
Publié le 5 10
ID : 033-213303738-20250613-DELIB_2025_15-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ, le TREIZE JUI**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 JUI

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Jean-Jacques FUNK Véronique BAUDRY - Yannick MALÈVRE - Jackie BRUNEL - Edith NAUZE, Conseillers Municipaux

EXCUSÉE : Nicole DUFOSSÉ (pouvoir à P.PEYRIDIEUX)

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : Renouvellement école multisports 2025-2026

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que cette année encore, l'école multisports a remporté un vif succès : 28 élèves y ont participé. Les activités sont encadrées par Allan ESTEVE, Educateur Sportif.

Le Conseil Départemental ne subventionnant plus les écoles multisports, le coût par commune s'élève à environ 1 400 €.

- A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de
- renouveler les activités de l'école multisports à la rentrée 2025,
 - autorise Madame le Maire à signer une convention avec l'éducateur sportif,
 - d'inscrire ces dépenses au budget

Cette décision sera également soumise à la Commune de Porchères dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 16 juin 2025

La Secrétaire de Séance,

Naوزه

Edith NAUZE



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX